



TEXTE n° 369
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

12 décembre 2019

PROPOSITION DE LOI

portant reconnaissance du crime d'écocide.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 12 décembre 2019.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

Voir les numéros : 2353 et 2447.

ISBN 978-2-11-159007-6



9 782111 590076

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale